



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INRA

Question écrite n° 86299

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur le « livre vert » présenté par l'Institut national de recherche agronomique (Inra). Selon cette étude menée sur trois ans, le réchauffement climatique va redessiner la carte agricole française. Il souhaiterait connaître l'opinion du ministre sur cette étude ainsi que les perspectives qu'il envisage suite à ce rapport pour l'agriculture française.

Texte de la réponse

Le projet de recherche CLIMATOR (2007-2010) a été financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), dans le cadre du programme Vulnérabilité, milieux et climat (VMC). Pendant trois ans, 17 équipes de 7 instituts (dont l'Institut national de recherche agronomique [INRA]) et organismes ont travaillé ensemble. Les résultats du projet sont synthétisés dans un livre vert : Changement climatique, agriculture et forêt en France simulations d'impacts sur les principales espèces, édité par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le travail réalisé dans CLIMATOR repose sur une analyse d'impacts possibles selon diverses hypothèses pour le climat futur. Il s'agit d'un exercice de modélisation à vocation prospective qui ne peut, en aucun cas, être considéré comme prévisionnel. Comme le confirme cette étude, l'agriculture et la sylviculture sont très exposées au changement climatique, car ces secteurs dépendent directement des conditions climatiques et de la disponibilité de la ressource en eau. Malgré les fortes incertitudes, les impacts les plus importants risquent d'avoir lieu en été avec une baisse significative des précipitations sur le sud de l'Europe, France incluse, une forte diminution du ruissellement ainsi qu'un assèchement des sols. La variabilité des rendements des cultures a déjà augmenté à la suite d'événements climatiques extrêmes. D'autres paramètres que le rendement évolueront sous l'effet du changement climatique. Ainsi, on note des avancées phénologiques notamment chez les végétaux, avec des conséquences tant qualitatives que quantitatives. Le réchauffement du climat peut permettre l'implantation en France de parasites actuellement inconnus ; des parasites non virulents peuvent le devenir. Par ailleurs, l'aire de répartition de certains des parasites déjà présents et limités par des seuils de température devrait s'étendre en suivant les isothermes. Enfin, la sensibilité des animaux, des plantes et des arbres à certains parasites peut augmenter en situation de stress, hydrique notamment. Réduire les risques que les modifications climatiques font peser sur nos sociétés implique deux types d'actions : adaptation et atténuation. Les politiques d'adaptation visent à limiter les inconvénients des impacts résultant du changement climatique et en exploiter les avantages éventuels. Elles sont le complément indispensable des actions d'atténuation déjà engagées, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et accroître les puits de carbone. Sur ce dernier volet, le gouvernement met en œuvre un plan Climat depuis 2004, qui est régulièrement réactualisé, afin de réduire les émissions globales de la France. L'article 42 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement prévoit l'élaboration d'ici à 2011 d'un plan national d'adaptation. À cette fin, Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie a lancé en décembre 2009 une concertation nationale associant toutes les parties prenantes (scientifiques, organisations professionnelles agricoles, État, élus, organisations non gouvernementales de défense de l'environnement, syndicats et société civile). La concertation a été organisée en trois groupes qui ont abordé les enjeux transversaux (eau, biodiversité, santé, risques naturels) ; les actions

sectorielles (agriculture/forêt/pêche, énergie, tourisme, infrastructures) ; et les questions d'organisation (gouvernance, connaissance, éducation et financement). Le rapport final, remis le 15 juin 2010, présente 202 recommandations qui ont été débattues au sein des groupes avec le concours de scientifiques et de spécialistes, et ont été adoptées par consensus. Des réunions de concertation vont être organisées en régions à partir de septembre. Le Parlement va être consulté prochainement, ainsi que le public via Internet. Le ministère, pleinement associé à cette démarche, avait engagé dès 2007 une réflexion avec l'ensemble des partenaires professionnels, élus et associatifs sur l'impact du changement climatique et les mesures à développer pour s'y adapter. Parmi les 23 recommandations formulées sur le thème agriculture/forêt/pêche, l'accent a été notamment porté sur l'adaptation des territoires et des filières au changement climatique, à la recherche et au développement, mais aussi sur le transfert des innovations auprès des acteurs ou encore l'optimisation de l'utilisation de l'eau en agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86299

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8662

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10790